

# COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre 2024

**N° 2024/10/29/09 : Rapport annuel délégation de service public organisation et gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.**

Le vingt-neuf octobre deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dix-huit octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

**Étaient Présents** : CARRÉ Jean-Christophe, Marc FUSAT, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, REYNOUD Henri, Patrick LAFFITTE, Sébastien THOMAS, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, Thierry FABRE et Christine GARCIN-GOURILLON.

**Pouvoirs** : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Emilie GERMAIN à Marc FUSAT, Fabienne CITI à Christine GARCIN-GOURILLON et Lucie BABIN à Marie-Pierre CALLET

**Absents excusés** : Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Laurent JUGLARET

**Secrétaire de séance** : Bernadette SAMUEL

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Christophe CARRÉ

Monsieur Jean-Christophe CARRÉ rappelle que par délibération n°2022/07/29/11 du 29 Juillet 2022 le conseil municipal a approuvé les termes d'un contrat de concession à intervenir avec la structure « IFAC » pour l'organisation et la gestion d'un ALSH. Il précise par ailleurs que les dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoient que le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes liés à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité du service ainsi que les conditions d'exécution du service public. Il indique enfin qu'en dehors de ces objectifs d'information aucun texte ne régit le contenu et la forme du rapport.

Monsieur Jean-Christophe CARRÉ présente les grandes lignes du rapport annuel produit par l'IFAC délégataire du service public visé en objet pour la période allant de septembre 2023 à avril 2024.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Rapporteur,

Vu le rapport annuel présenté par IFAC tel qu'annexé à la présente délibération

**PREND ACTE** dudit rapport.

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville le jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 31 10 2024

Secrétaire de séance,  
**Bernadette SAMUEL**



Le Maire,  
**Jean-Christophe CARRÉ**

Publication sur le site de la mairie le :



31 10 2024



# MAUSSANE LES ALPILLES

## RAPPORT ANNUEL

28/05/24 (période sept à AVRIL)



### SOMMAIRE

- **Partie technique :**
  - Fonctionnement général
  - Activités et thèmes
  - Chiffres clés : mercredis et vacances
- **Personnel et moyen humain :**
  - Effectif, temps de travail, fonction & niveau de qualification
  - Organigramme
- **Partie pédagogique :**
  - Rétrospective
  - Perspectives
  - Bilan pédagogique
- **Partie financière :**
  - Compte annuel

## Fonctionnement général

➤ L' Accueil de Loisirs (3-11 ans) fonctionne les mercredis et les vacances scolaires de 7h45 à 18h, sauf les vacances de décembre. Les horaires d'accueil sont de 7h45 à 9h et de 16h à 18h.

➤ Deux séjours de cinq jours (3-11 ans) durant les vacances scolaires de février et juillet.

Les enfants de maternelle et les élémentaires sont séparés en termes de groupes et de locaux. L'accueil des enfants se fait uniquement dans les locaux du Centre de Loisirs.

Les enfants de maternelle utilisent la salle d'accueil qui leur est entièrement dédiée et la salle de motricité.

Les élémentaires utilisent une salle qui fait ainsi office d'accueil avec les enfants de maternelle.

Nous avons accès aux cours de récréation et aux deux parcs à moins de deux minutes du centre de loisirs et du city parc.

Nous avons accès au dojo les mercredis après-midi et deux jours pendant les vacances scolaires.

Les repas sont pris au réfectoire avec les groupes ce qui permet aux fratries de se voir pendant les repas. Les repas sont servis à table par les animateurs et l'agent de service.



L'équipe pédagogique est composée d'animateurs permanents et de CEE.

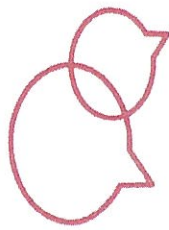


# INTENTIONS pédagogiques



Il est important pour tout le monde que chacun puisse trouver sa place dans la structure et dans la société, que ce soit pour les adultes comme pour les enfants. C'est pourquoi, il nous semble primordial de travailler autour du « vivre-ensemble », de la responsabilisation et l'autonomie des personnes.

- L'objectif sera de favoriser et de mettre en œuvre du « vivre-ensemble » au sein des différents publics. 
- Qui ? Les enfants, animateurs et les membres de la direction
- Quoi ? Objectif du projet pédagogique
- Comment ? Par le quotidien, les activités, les ateliers et sorties prévus. 



- Objectifs enfants



- Développer la créativité, se laisser aller à son imagination.
- Investissement dans l'organisation des activités, prise d'initiative, responsabilisation dans l'activité et le quotidien du centre.
- Découverte de nouvelles activités et/ou endroit, apprendre à faire autre chose que ce qui est déjà acquis.
- Bien-être, être content de venir au centre et de participer aux activités
- Respect des autres enfants et de l'équipe d'animation.



# Activités et thèmes



## Mercredis :

- Le tour du monde de TINTIN : Voyage imaginaire à travers différents pays et continents...
- Autour du Monde : Découverte de la culture , langues et paysages du monde ...
- Le Street art réinvente le patrimoine : ateliers artistiques, découverte des différentes techniques.
- L'hiver vu par les enfants : Activités créatives ,fresques.
- Printemps vu par les enfants activités manuelles, jardinage.....

## Vacances Hiver :

- Sensibilisation au respect à la différence /harcèlement scolaire
- Débat à thème : sommes-nous tous différents ?

## Vacances Printemps :

- Sensibilisation à l'environnement autour de débat et d'activités à thème
- Tradition camarguaise : cocarde & ficelle intervention initiation raseteur
- Printemps sur toutes ses formes: manipulation de différents outils et de matériaux, décoration du couloir de l'école.



## Sorties

1. Fontvieille : jeu de piste : 14 février
2. Nîmes : expo de ouf , spot : 20 mars
3. Beaucaire : vieux mas : 28 février
4. Nîmes : pôle éducatif Jean D'Ormesson : 06 mars
5. Saintes Maries de la Mer : jeu sur plage et rencontre inter centre : 30 avril

## Séjours

- Séjour Ski : ISOLA 2000 du 4 au 8 mars ( pas d'inscriptions )
- Séjour Mer : MARTIGUES du 8 au 12 juillet



## ACTIONS MISES EN PLACE

The logo for 'ifoc' is displayed in white text on a dark blue rectangular background, which is itself set within a circular frame with a dotted border.

1. **Projet l'Autre Est Moi** : un moment d'échange inter générationnel. Ce projet a pour but de développer les compétences sociales, cognitives et émotionnelles en partenariat avec l'EHPAD de la Vallée des Baux (en attente d'un créneau de rencontre). Ce projet a été mis en pause et reprendra à la rentrée scolaire.



2. **Projet écocitoyen** : sensibilisation au tri, les restes des repas sont donnés aux poules..., ramasser les déchets lors de nos balades, aller aux poubelles de tri avec les enfants...

3. **Projet avec la médiathèque** : Nous avons remis en place le Partenariat avec la médiathèque Benjamin Priallet afin d'encourager les enfants à se familiariser avec le monde littéraire , depuis le mois de mars 2024 jusqu'au mois de juin 2024. Nous avons opté pour une rencontre par mois sur un créneau de 1H pour les enfants de maternelle (10h/11H) ainsi que pour les élémentaires de (11H/12H).



4. **Street Art réinvente le patrimoine** : Nous avons proposé un projet d'animation artistique et culturel, les enfants ont pu découvrir différentes techniques de dessin selon les pays...



# Les chiffres clés – MERCREDIS

## MOINS DE 6 ANS agrément 24 enfants

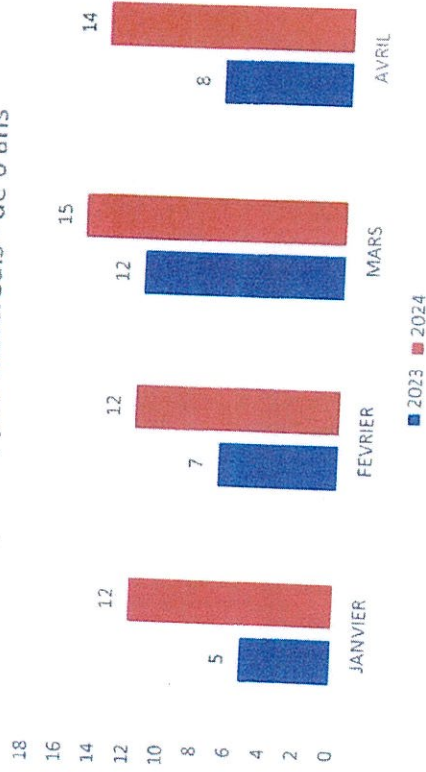
2023

Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JANVIER	16	3	72	22%
FEVRIER	14	2	48	29%
MARS	59	5	120	49%
AVRIL	15	2	48	31%

2024

Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JANVIER	48	4	96	50%
FEVRIER	36	3	72	50%
MARS	46	3	72	64%
AVRIL	43	3	72	60%

## Moyenne / jour mercredis - de 6 ans



## PLUS DE 6 ANS agrément 24 enfants

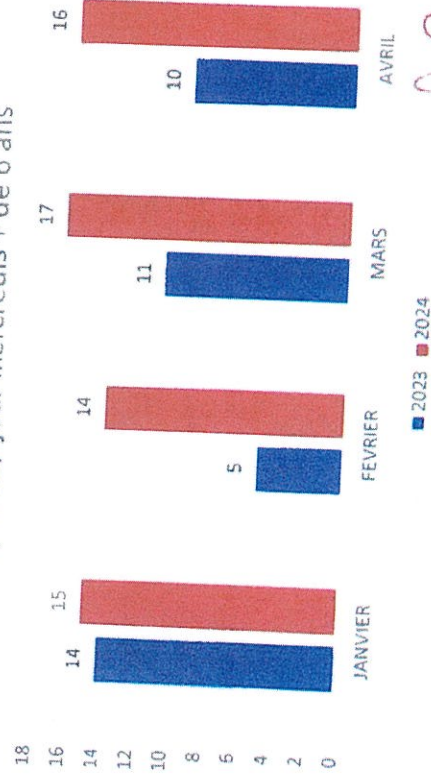
2023

Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JANVIER	42	3	72	58%
FEVRIER	10	2	48	21%
MARS	54	5	120	45%
AVRIL	19	2	48	40%

2024

Mois	Nbrs de journées réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
JANVIER	60	4	96	63%
FEVRIER	42	3	72	58%
MARS	50	3	72	69%
AVRIL	49	3	72	68%

## Moyenne / jour mercredis + de 6 ans



ifoc



# Les chiffres clés – vacances MOINS DE 6 ANS

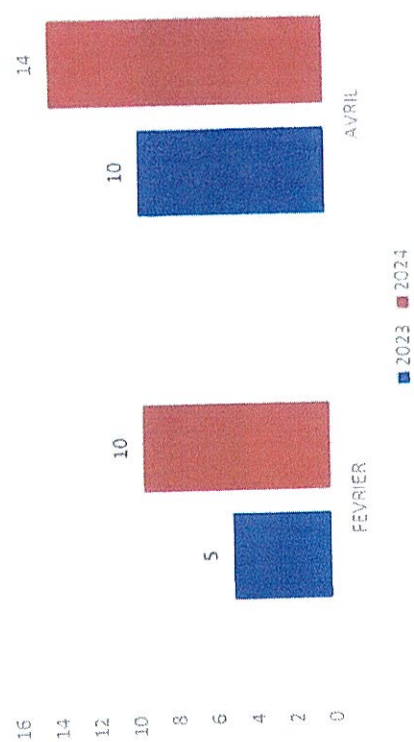


## MOINS DE 6 ANS agrément 24 enfants

2023

Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
HIVER	51	10	240	21%
PRINTEMPS	96	10	240	40%
2024				
Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
HIVER	96	10	240	40%
PRINTEMPS	127	9	216	59%

Moyenne / jour vacances - de 6 ans

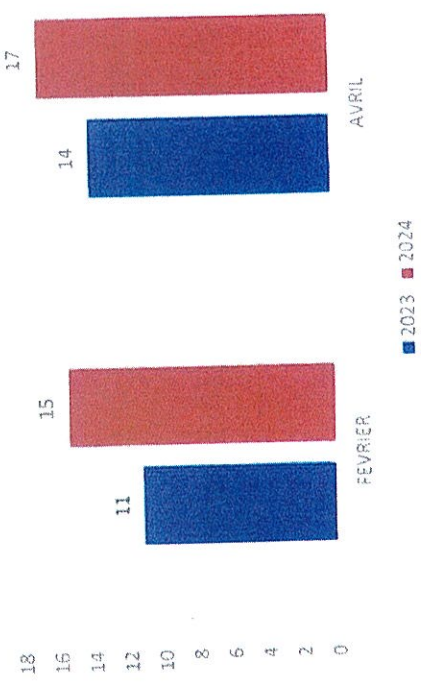


## PLUS DE 6 ANS agrément 36 enfants

2023

Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
HIVER	111	10	360	31%
PRINTEMPS	139	10	360	39%
2024				
Mois	Jours réels	Jours d'ouverture	Capacité théorique	Taux de remplissage
HIVER	153	10	360	43%
PRINTEMPS	151	9	324	47%

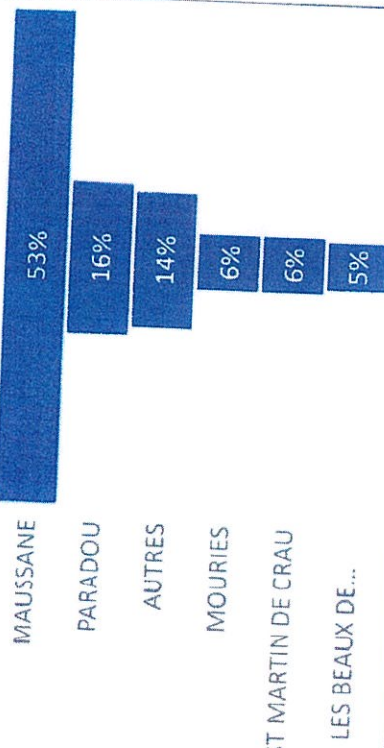
Moyenne / jour vacances + de 6 ans



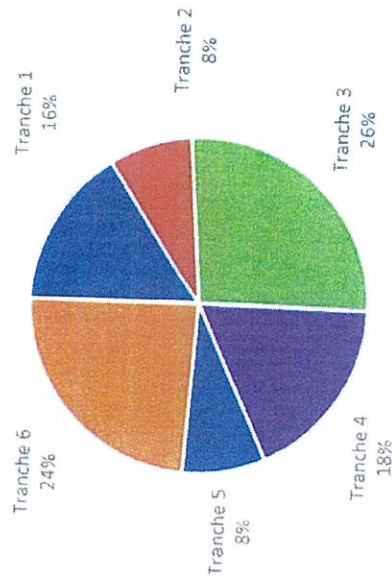
# Répartition par tranche d'âge et par ville



Répartition des enfants par ville



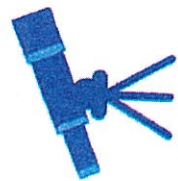
Présences réelles par quotient familial



# Réclamations et litiges

## Incidents majeurs

Au cours de l'exercice écoulé, aucun incident majeur n'a donné lieu à une déclaration d'accident grave auprès des services du SDJES, de même qu'aucune prise en charge par les services de secours n'a été sollicitée.



## Réclamations et litiges

Aucune plainte n'a été recensée au cours de la période écoulée.

Pour rappel, les usagers peuvent adresser une plainte ou réclamation par différents canaux :

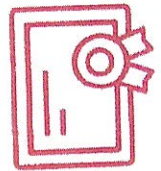
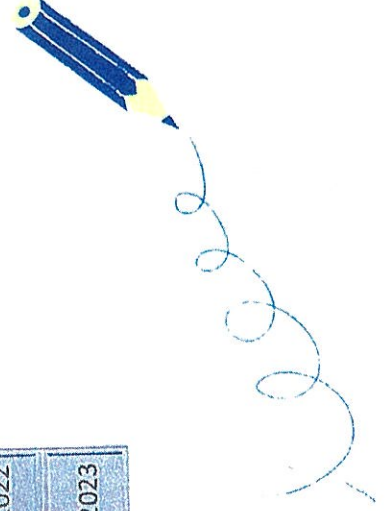
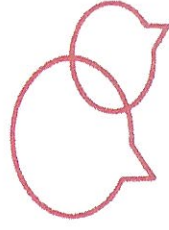
1. Après de la collectivité
2. Directement auprès du responsable de l'accueil
3. Via le formulaire de contact présent sur le site internet dédié aux accueils ifac de Maussane les Alpilles (<https://www.ifac.asso.fr/Maussane?content=contact>)

# Personnel et moyen humain



## Liste du personnel détaillé au 31/12/2023

Nom prénom	Poste occupé	Type de contrat	ETP	Niveau de qualification	Date d'embauche
BELARBI SARAH	RESPONSABLE DE SITE	CDI	0,88	BP JEPS	02/12/2014
MARCHE LISA	RESPONSABLE D'EQUIPEMENT ADJOINTE	CDD APPRENT	1,00	BPJEPS STAGIAIRE	06/11/2023
DELVAL MAELLE	ANIMATRICE	CDI	0,20	BPJEPS STAGIAIRE	01/12/2023
BEERS BETTINA	ANIMATRICE	CDI	0,55	BAFA	01/09/2022
MATTONE VALERIE	ANIMATRICE	CDI	0,22	BAFA	01/09/2022
BENABID DALILA	AGENT DE SERVICE	CDD	0,27		10/11/2023



# Organigramme au 1 MAI 2024

ifoc

## Accueil de loisirs Maussane Les Alpilles

Ronan Patureaux  
Délégué régional

Liliane ALLEE  
06.32.78.58.45  
Coordinatrice

Sarah Belarbi  
06.74.54.92.59  
Responsable de site

Lisa Marche  
Directrice adjointe  
BPJEPS LTP stagiaire

Olivia Viale Clément  
Animatrice  
CP JEPS stagiaire

Bettina Beers  
Animatrice

Chérazade Kibdani  
Animatrice CEE  
BAFA et BAFD en cours

Delval MAELLE  
Animatrice les mercredis  
BPJEPS LTP stagiaire

En cours de recrutement  
Agent d'entretien  
ACM

# Rétrospective

The logo for 'ifoc' is displayed in white text on a dark blue rectangular background. This background is part of a larger blue graphic element that also contains a white dotted line and a white speech bubble icon.

## Evènements marquants :

- Ecriture et mise en place du « plan particulier de mise en sureté ;
- Ecriture et mise en place du projet pédagogique ;
- Restructuration de l'équipe pédagogique et de l'accueil de Loisirs ;
- Convention avec la Médiathèque ;
- Création d'outil d'information : fiche de sortie , décharge de responsabilité , rapport d'accident .....
- Participation au forum de l'emploi saisonnier.

## Mouvements de personnels :

- Départ de Sylvain Mas en septembre 2023 et de Lucas Mangin en novembre 2023 ;
- Recrutement de Maelle Delval en cdi pour les mercredis le 05 décembre 2023 ;
- Sarah Belarbi nommée responsable de site le 04 décembre 2023 ;
- Valérie Matonne est sortie des effectifs le 27 mars 2024 ;
- Bettina Beers en aménagement de poste ( en temps partiel ) du 29 janvier au 29 mai 2024.

# Points positifs et à améliorer



## POINTS POSITIFS

- Le prêt du mini bus de la commune et des infrastructures de Maussane les Alpilles (espace AGORA, Galerie) ;
- Bonne entente de l'équipe pédagogique ;
- Le mini-bus qui nous permet des sorties en extérieur ;
- Réactivités du service enfance/jeunesse ;
- Partenariat avec les Accueil de loisirs IFAC PACA (Saint Martin de Crau , Saintes Maries de la Mer) ;
- Partenariat avec la Médiathèque Benjamin Priaulet.

## POINTS à Améliorer

- Les locaux (peu d'espaces pour les enfants et pour le rangement...);
- Le bureau d'accueil ( excentré de l'accueil de loisirs , en l'absence de ventilation mécanique contrôlée, l'air devient stagnant , ce qui entraîne une accumulation d'odeurs de renfermé et surtout il n'y a pas de WC) ;
- La préparation du planning d'activités par l'équipe d'animation (travailler avec l'équipe le sens de nos actions) ;
- Les temps d'accueils : mettre en place des actions afin de faire prendre le temps aux parents de déposer leurs enfants ;
- Le lave-vaisselle (restauration) : ne marche pas correctement , ce qui engendre un double travail pour l'agent d'entretien qui doit rincer deux à trois fois la vaisselle.

# Bilan pédagogique



Dès l'arrivée sur l'accueil de loisirs de Maussane Les Alpilles de la nouvelle responsable de site, nous avons évalué les points positifs et négatifs sur différents aspects tels que les besoins financiers, matériels, humains, ainsi que la sécurité, la pédagogie, et surtout la place de l'enfant.

Bien qu'il y ait des points positifs, comme le cadre extérieur, les familles, la commune avec des infrastructures et les partenaires associatifs, nous avons constaté qu'une restructuration de l'accueil de loisirs était nécessaire.

Cela comprenait le recrutement de l'équipe d'animation, ainsi que les ajustements avec les familles qui avaient pris de mauvaises habitudes concernant les inscriptions, les modes de paiement et les horaires d'arrivée.

De plus, les activités et les partenariats n'étaient pas satisfaisant, la confiance des parents devait être restaurée, il y avait beaucoup de travail relationnel à faire.

Avant même de commencer à aborder l'aspect pédagogique, nous avons estimé que l'aspect sécuritaire était prioritaire, car ces deux éléments sont liés et complémentaires.

Nous, nous sommes interrogées : ou se trouve le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)?

Existe-t-il une malle de sécurité? Où se trouve le point de rassemblement en cas d'incendie ? Où se situe la salle de confinement, ect...

Nous avons travaillé en collaboration avec Madame Martin qui nous a accueilli et nous a immédiatement informé et envoyé les plans d'évacuation ainsi que les informations nécessaires pour que nous puissions rédiger le protocole de mise en sûreté spécifique au groupe scolaire Charles Piquet spécifique à l'accueil de loisirs en partenariat avec l'ensemble des agents.

Ensuite, nous avons veillé à mettre à jour les démarches administratives de l'accueil de mineurs afin de déclarer la nouvelle équipe d'animation, ce qui permet de vérifier la comptabilité des membres de l'équipe pédagogique qui encadrent les groupes d'enfants durant les mercredis et les vacances scolaires.



## Bilan pédagogique (suite )



Nous avons réaménagé les locaux durant les vacances d'hiver, malgré tous, il reste compliqué pour le secteur maternel de s'installer sachant que nous avons à disposition qu'une salle qui fait office de dortoir et d'activité, nous envisageons d'installer des pictogrammes afin que les petits (ne sachant pas encore lire) puissent s'y retrouver ainsi que du mobilier adapté aux enfants de maternelle afin de les aider à devenir autonomes et à gagner en confiance en eux.

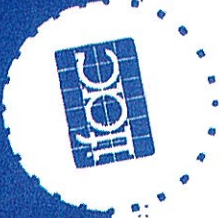
Dans sa globalité nous accueillons une majorité d'enfants au secteur maternelle qui n'ont pas encore acquis la propreté ainsi que le développement du langage reste difficile.

Concernant la motricité fine , ils rencontrent des difficultés notamment avec les activités manuelles, comme tenir un pinceau ou une fourchette reste assez compliqués. Leur capacité de concentration ne dépasse pas 30 minutes. De plus, ils ne comprennent pas bien les règles de vie , notamment pendant le déjeuner.

Pour le secteur élémentaire, certains enfants ne connaissent pas bien l'accueil de loisirs ou ont l'expérience d'un fonctionnement différent. Ils ont redécouvert certains jeux et activités qu'ils ne faisaient pas avec l'ancienne équipe d'animation, notamment pendant les temps libre et calme.



# En cours et à venir...



## Bientôt

### ✓ Vernissage espace galerie

Le 15 mai 2024  
Stand d'information  
Expo D'Art  
Présentation de nos actions

### ✓ Séjours été

du 12 au 17 Juin 2024

### ✓ Journée inter centre

Le 2 juillet  
Pour marquer la fin de l'année  
nous organisons un partage de nos  
activités avec Maussane - les  
Sables et Saint-Gilles

## A venir

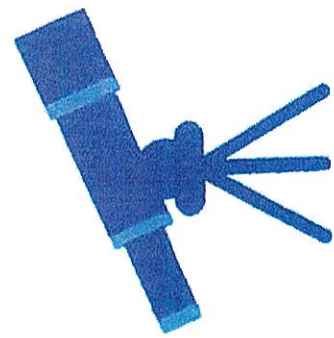
### ✓ Une journée avec le comité feu de Maussane

### ✓ Partenariat crèche Projet passerelle

### ✓ Partenariat EHPAD PROJET lutte contre la solitude

### ✓ Partenariat ALPHE projet sensibilisation contre le harcèlement à l'école

### ✓ Organisation d'une journée autour des droits de l'enfant.



# Bilan FINANCIER – compte de résultat année 2023



<b>Produits</b>	<b>135 090 €</b>
Participations familiales	39 949 €
PSO	13 405 €
CTG	3 397 €
Subvention forfaitaire d'exploitation	76 840 €
Action CPO	1 500 €
<b>Charges</b>	<b>162 234 €</b>
<b>Salaires bruts, charges patronales et taxes sur les salaires</b>	<b>99 794 €</b>
Rémunération brute	72 056 €
Rémunération brute CDI	34 603 €
Rémunération brute CDD + contrats aidés	24 475 €
Rémunération brute vacataire	12 978 €
<b>Charge de personnel</b>	<b>27 738 €</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	6 713 €
Charges patronales + Taxe sur salaires	21 024 €
<b>Petites fournitures</b>	<b>7 177 €</b>
Fournitures de bureau - administratives	44 €
Matériel pédagogique	1 359 €
Location matériel (minibus)	5 039 €
Autres fournitures	736 €
<b>Frais pédagogiques</b>	<b>800 €</b>
Frais activités pédagogiques (entrée, intervenants, etc)	800 €
<b>Alimentation</b>	<b>23 789 €</b>
Repas et goûters	23 789 €
<b>Hébergement et Transports</b>	<b>3 235 €</b>
Frais d'hébergement pour les séjours jeunes	3 235 €
<b>Entretien des locaux</b>	<b>886 €</b>
Produits d'entretien ou charges d'entretiens	339 €
Dotation aux amortissements pour le renouvellement	548 €
<b>Services extérieurs</b>	<b>648 €</b>
Crédit-bail, locations mobilières, assurances...	648 €
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>9 805 €</b>
Mod internes, déplacements, cotisations...	7 805 €
Dotation prov. Risques et charges	8 000 €
<b>Frais de structures</b>	<b>16 099 €</b>
Frais de siège	14 898 €
Postes / Télécommunication	708 €
Communication	494 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-27 144 €</b>

# BUDGET PREVISIONNEL du 1<sup>er</sup> janvier au 31 aout 2024



<b>Produits</b>	<b>113 629 €</b>
Participations familiales	45 694 €
PSO	13 621 €
CTG	3 087 €
Subvention forfaitaire d'exploitation	51 227 €
Action CPO	
<b>Charges</b>	<b>130 483 €</b>
<b>Salaires bruts, charges patronales et taxes sur les salaires</b>	<b>82 800 €</b>
<b>Rémunération brute</b>	<b>65 674 €</b>
Rémunération brute CDI	34 993 €
Rémunération brute CDD + contrats aidés	16 711 €
Rémunération brute vacataire	13 970 €
<b>Charge de personnel</b>	<b>17 126 €</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	4 990 €
Charges patronales + Taxe sur salaires	12 136 €
<b>Petites fournitures</b>	<b>4 153 €</b>
Fournitures de bureau - administratives	200 €
Matériel pédagogique	1 087 €
Location matériel (minibus)	2 667 €
Autres fournitures	200 €
<b>Frais pédagogiques</b>	<b>3 867 €</b>
Frais activités pédagogiques (entrée, intervenants, etc)	3 867 €
<b>Alimentation</b>	<b>18 185 €</b>
Repas et goûters	18 185 €
<b>Hébergement et Transports</b>	<b>3 367 €</b>
Frais d'hébergement pour les séjours jeunes	3 367 €
<b>Entretien des locaux</b>	<b>667 €</b>
Produits d'entretien ou charges d'entretiens	667 €
Dotation aux amortissements pour le renouvellement	
<b>Services extérieurs</b>	<b>467 €</b>
Crédit bail, locations mobilières, assurances...	467 €
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>300 €</b>
Dotation prov. Risques et charges	300 €
<b>Frais de structures</b>	<b>16 678 €</b>
Frais de siège	16 245 €
Postes / Télécommunication	333 €
Communication	100 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 16 854 €</b>



fin